



Harcelement morale en contrat afpr

Par **248112**, le **27/10/2010** à **08:16**

Bonjour, rnEntretiens pour un cdi dans une agence immobilière . Ravie mais perplexe n'ayant aucunes base dans l'immobilier je vais a l'entretiens avec le futur patron. La il me propose un cdi au smic avec 300€ de frais km et 50 € de téléphone. Ayant 120 km aller retour ca m'avais l'air très intéressant. Puis il me dit "on va se tutoyer, quand peut tu attaquer? Je lui dis que mon contrat ACTUEL prends fin le 18 juillet mais que si il veut vu que j'ai des vacances et que je n'aime pas attaquer sans connaissance j'aimerai faire un petit stage avant gratuitement comme ca il verrai que je suis un bon élément et que je vais tout faire pour me donner a fond. Il me dis OK, mais qu'il aimerai passer par un contrat AFPR que ca ne me nuirai pas et qu'il me payerai la différence de ce que me donnerai les ASSEDIC et lui serai mon formateur il percevrai 2250€ pour 450h. J'ai fais ma formation très intéressante dans l'autre agence qui ont d'ailleurs étés très content de moi puis j'ai commencé dans la vraie agence seule pendant à la gérer. En formation sois disant avec le contrat AFPR, je suis restée seule pendant un mois et demi dans l'agence à tout gérer. La vente l'accueil le téléphone les menaces des clients insatisfaits...Hors j'étais en contrat pour conseillère immobilière spécialisé dans la location. Donc ayant de nombreux appartement à faire louer je fais visiter les biens. Une semaine plus tard lors d'une brève apparition je me fais réprimé comme quoi je ne doit pas partir en visite qu'il faut que je m'occupe que de l'administratif. Voulant bien faire c'est ce que je fait. Quelques jours après je me fais réprimé de nouveaux, comme quoi je ne part pas en visite. Ok je repart en visite et la je loue le premier appartement super contente j'appel mon gérant et lui dit dans 15 jours il est loué. Super me réponds il ! plus a le joindre ni a le voire il a fallut que je prépare toute seule vu qu'il n'étais quasiment jamais la. J'éдите les baux les factures tout comme me l'a appris la responsable de la loc de l'autre agence et je par faire l'état des lieux. TROIS jours après je me suis fait "enguirlandée" -"tu te prends pour qui etc.T'écoute jamais ce qu'on te dit , tu te crois où !!!...Ca à duré ,duré «au sujet du baux que j'avais édité alors qu'il n'en avait pas pris connaissance et où deux jours plus tard il me disait qu'il était parfait que je m'étais trompé sur la date je lui ai dis que non ils avaient amenagés le 28/09/2010 donc il était

juste là il m'a dit non